

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Albi
Arles
Cahors
Castellon de Val
Clermont
Cognac
Dax
Figeac
La Roque
Lectoure
Mazamet
Puygouzon
Saint-Julien
Tonneins

MS3 / Document modifié par délibération du conseil communautaire

3 – PIÈCES RÉGLEMENTAIRES :

3.2. – Documents Graphiques du Règlement

3.2.3 Commune de Dénat

Echelle : 1/5000

0 250 500 m

Légende

Zones et secteurs

- Limite des zones PLUi
- Zone de vigilance sur les limites communales
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (se référer au cahier des OAP)
- Terrains réservés pour des motifs d'intérêt général**
 - Emplacement réservé pour les infrastructures publiques
 - Emplacement réservé pour le logement L151-41-4 du CU
 - Servitude de localisation
 - Secteur "de projet" Art. L151_41-5 du CU
- Linéaires d'implantations particuliers**
 - Type 1 - Alignement obligatoire
 - Type 2 - Implantation sur le linéaire
 - Type 3 - Implantation à compter de l'axe (A) ou à compter de l'emprise (E)
 - Type 4 - Implantation du bâti sur ou au-delà du linéaire
 - Type 5 - Interdiction des constructions au delà du linéaire
 - Type 6 - Implantation possible des extensions sur le linéaire
- Secteurs de préservation et développement de la diversité commerciale**
 - Secteur de diversité commerciale

Nom de zone et étiquette	
Nom de la zone	UM7
Orientation	2-30-40
Hauteur	10
% Emprise Bâti	10
% Espace vert	10

Eléments paysagers protégés

- Site d'intérêt de type 1
- Site d'intérêt de type 2
- Secteur de risque, inconstructible lié à l'installation des terrains et aux risques technologiques
- Axe de la rocade
- Eléments patrimoniaux bâtis protégés**
 - Elément Bâti Protégé : bâtiment (EBP_L 151-19 CU)
 - Bâtiment pouvant changer de destination
 - Elément Bâti Protégé : ensemble urbain (EBP_L 151-19 CU)
- Continuités écologiques et cœurs de biodiversité**
 - SIP2
 - Implantation du bâti sur ou au-delà du linéaire

Eléments végétaux protégés

- Arbre isolé (EVP_L151-19 CU)
- Alignement d'arbres (EVP_L151-19 CU)
- Espace Vert Protégé (EVP_L151-19 CU)